

# **POLITIQUE LINGUISTIQUE**



**École secondaire Hubert-Maisonneuve  
École secondaire Rive-Nord  
École secondaire Saint-Gabriel**

**2021**

## **Contexte**

Les écoles Saint-Gabriel, Hubert-Maisonneuve et Rive-Nord desservent une clientèle relativement homogène quant à la langue parlée. La population des territoires ciblés par les écoles de desserte utilise principalement le français dans ses échanges écrits ou verbaux. Depuis quelques années, nous comptons plus d'élèves des communautés immigrantes inscrites au PEI. Ces jeunes ont majoritairement comme langue maternelle<sup>1</sup> le français, mais ils sont parfois bilingues. L'anglais, notre langue B, est souvent utilisée par cette minorité.

Dans nos écoles, la scolarisation est obligatoirement en français et nous privilégions le fait que les échanges soient en français, mais aucune loi n'est stipulée concernant la langue à employer lors des interactions sociales.

Le personnel (enseignant ou non-enseignant), quant à lui, a majoritairement le français comme langue première. Quelques enseignants et membres du personnel sont d'une autre nationalité (algérienne, marocaine, haïtienne, africaine, italienne, etc.) mais s'expriment en français. Pour enseigner, la passation et la réussite d'un examen vérifiant les compétences en français écrit est obligatoire.

<b>PRINCIPES</b>	<b>PRATIQUES</b>
<p><b><u>Langue A</u></b></p> <p>❖ Favoriser l'apprentissage de la langue :</p>	<p>Les enseignants(es) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Respectent le nombre d'heures d'enseignement déterminé par le programme national MEQ;</li><li>❖ Suivent les modalités d'évaluation (grille quantitative, fréquence de consignation, pondération) proposées par le MEQ et balisées par les normes et modalités de l'école;</li><li>❖ Respectent les attentes d'enseignement déterminé par le programme d'enrichissement en français de la SÉBIQ (littérature, poésie et théâtre, histoire de la langue, courants littéraires);</li><li>❖ Suivent les modalités d'évaluation (grille qualitative, fréquence de consignation..) désignées par le Baccalauréat International;</li><li>❖ Élaborent une planification horizontale et verticale des apprentissages dans le but</li></ul>

<sup>1</sup> Langue maternelle : langue parlée à la maison ou langue personnelle.

	<p>d'assurer la progression des élèves autant en ce qui concerne leur maîtrise de la langue que de l'enrichissement;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Prévoient des récupérations hebdomadaires pour les élèves éprouvant des difficultés en français écrit;</li><li>❖ Développent des stratégies d'enseignement et des approches de l'apprentissage en lien avec le développement des habiletés linguistiques;</li><li>❖ S'associent aux bibliothécaires de chacun des milieux pour prévoir les achats de livres en fonction des besoins (projets) et intérêts des élèves;</li><li>❖ Font vivre des projets en lien avec des lectures dirigées. Plus de 150 titres sont disponibles à cette fin de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire;</li><li>❖ Incluent des périodes de lecture obligatoires dans leur planification annuelle;</li><li>❖ Présentent l'histoire de la langue (origine et transformations) afin d'en montrer l'évolution.</li></ul> <p><i>N.B. Le centre de services scolaires offre un service de francisation pour les élèves en continuité de programme (transfert).</i></p>
<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Faire la promotion de langue</li></ul>	<p>Les enseignants(es) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Planifient des activités en prolongement de cours (théâtre);</li><li>❖ Proposent aux jeunes de participer à des concours littéraires et des dictées organisées par divers organismes;</li><li>❖ Mettent l'accent sur le fait que les interactions sociales aient lieu en français;</li><li>❖ Accordent une attention très particulière à la qualité du français dans l'affichage et dans les documents remis.</li></ul>

## **Formation des enseignants**

Les enseignants détiennent les qualifications et la spécialisation correspondant aux exigences de notre programme national. Ils répondent aussi aux exigences du CSSMI en ce qui concerne la formation continue. Ils participent aussi à au moins trois (3) formations par année offertes par les conseillers pédagogiques.

Ils participent aussi à des ateliers de formation offerts par la SÉBIQ et par l'IB.

## **Langue B (anglais)**

### **Contexte**

Malgré le fait que la population desservie par nos trois écoles soit essentiellement constituée de francophones, il n'en demeure pas moins que certains jeunes évoluent dans des familles bilingues.

Autre fait à considérer : certains de nos jeunes, en 6<sup>e</sup> année du primaire, étaient inscrits au programme d'anglais intensif tandis que d'autres proviennent du volet « anglais régulier ».

En première et en deuxième secondaire, les enseignants, conscients de cette réalité, prévoient une « mise à niveau » qui permet aux élèves de répondre aux exigences prévues au niveau compétent du programme de l'IB. En troisième secondaire, les élèves poursuivent leurs apprentissages de façon à combler les attentes au niveau compétent afin qu'en 4<sup>e</sup> secondaire et 5<sup>e</sup> secondaire, les élèves consolident leurs acquis et tendent à atteindre les objectifs fixés au niveau expérimenté.

<b>PRINCIPES</b>	<b>PRATIQUES</b>
<b><u>Langue B</u></b> ❖ Favoriser l'apprentissage de la langue :	Les enseignants(es) :  ❖ Respectent le nombre d'heures d'enseignement déterminé par le programme national (MEQ : 500 h);  ❖ Suivent les modalités d'évaluation (grille quantitative, fréquence de consignation, pondération) désignées par le MEQ;  ❖ Respectent les exigences relatives au programme d'enrichissement en anglais de la SÉBIQ;  ❖ Suivent les modalités d'évaluation (grille

	<p>qualitative, fréquence de consignation..) désignées par le Baccalauréat International;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Élaborent une planification horizontale et verticale des apprentissages dans le but d'assurer la progression des élèves autant en ce qui concerne leur maîtrise de la langue que de l'enrichissement;</li><li>❖ Prévoient des récupérations hebdomadaires pour les élèves éprouvant des difficultés en anglais;</li><li>❖ Font vivre des projets en lien avec des lectures dirigées. Près de 20 titres sont disponibles pour les lectures dirigées de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire;</li><li>❖ Incluent des périodes de lecture obligatoires dans leur planification annuelle.</li></ul>
--	--

Faire la promotion de la langue	Les enseignants : <ul style="list-style-type: none"><li>❖ S'assurent que les élèves communiquent en anglais dans les cours;</li><li>❖ S'associent aux bibliothécaires de chacun des milieux pour prévoir les achats de livres en fonction des besoins (projets) et des intérêts des élèves. Plus de 700 titres en anglais garnissent les rayons de nos bibliothèques;</li><li>❖ Organisent des voyages lors desquels les jeunes peuvent mettre en pratique les notions acquises dans le cours d'anglais (New York, Boston, Toronto, Washington, Angleterre...);</li><li>❖ Planifient des activités en prolongement de cours (théâtre ou cinéma).</li></ul>
---------------------------------	--

### **Formation des enseignants**

Les enseignants répondent aux exigences du CSSMI en ce qui concerne la formation continue, en participant à au moins trois(3) formations par année offertes par les conseillers pédagogiques.

Ils participent aussi à des ateliers de formation offerts par la SÉBIQ et par l'IB.

Les enseignants détiennent les qualifications et la spécialisation correspondant aux exigences de notre programme national.

### **Langue B (espagnol)**

#### **Contexte**

Tel que déjà mentionné, la population desservie est essentiellement constituée de francophones, mais inclut aussi une importante proportion de personnes bilingues. Les jeunes, lors de leur entrée au secondaire, communiquent très difficilement en espagnol c'est pourquoi les enseignants débutent l'enseignement de cette langue au niveau débutant du programme de l'IB et terminent au niveau compétent en 3<sup>e</sup> secondaire. Au total, les élèves auront reçu 200 heures de cours.

Principe	Pratiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Favoriser l'apprentissage de la langue :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Respectent le nombre d'heures d'enseignement déterminé par le Baccalauréat international (200 heures);</li> <li>❖ Offrent le cours d'espagnol sur trois ans;</li> <li>❖ Suivent les modalités d'évaluation (grille qualitative, fréquence de consignation) désignées par le Baccalauréat international;</li> <li>❖ Élaborent (à partir d'un programme local) une planification horizontale et verticale des apprentissages dans le but d'assurer la progression des élèves;</li> <li>❖ Prévoient des récupérations au moins une fois par cycle de 9 jours pour les élèves éprouvant des difficultés;</li> <li>❖ Les écoles offrent un cours de mise à niveau pour les élèves qui s'inscrivent au programme en cours de parcours.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Faire la promotion de la langue</li> </ul>	<p>Les enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ S'associent aux bibliothécaires de chacun des milieux pour prévoir les achats de livres en fonction des besoins (projets) et des intérêts des élèves. Quelques romans en espagnol sont disponibles pour nos élèves;</li> <li>❖ Peuvent organiser des voyages lors desquels les jeunes peuvent mettre en pratique les notions acquises.</li> </ul>

### **Formation des enseignants**

Les enseignants répondent aux exigences du CSSMI en ce qui concerne la formation continue, en participant à au moins trois (3) formations par année offertes par les conseillers pédagogiques. Lors de ces formations, ils se joignent aux enseignants de Langue B (anglais).

Ils participent aussi à des ateliers de formation offerts par la SÉBIQ et par l'IB.

Les enseignants détiennent les qualifications et la spécialisation correspondant aux exigences de notre programme national.